



## Est-ce possible de payer une dette de recouvrement en plrs fois ?

Par **Sterenn82**, le **24/09/2015** à **11:21**

Bonjour,

J'ai actuellement une dette que je ne peux payer d'une traite. J'ai demandé un étalement auprès du service de recouvrement, ceux-ci m'ont répondu que je ne pouvais que payer soit en 1 fois, soit en 2 fois maximum, ce qui représente tout de même une grosse somme.. Si je ne paie pas, ils transmettront mon dossier au tribunal d'instance.

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **moisse**, le **24/09/2015** à **11:46**

Bonjour,

Vous n'avez aucun droit à exiger des délais de paiements autres que ceux que veut bien accepter le créancier.

Pas d'autre solution que de payer ou de risquer une aggravation de la dette par voie judiciaire. Ou de déposer un dossier de surendettement.

Par **Sterenn82**, le **24/09/2015** à **11:48**

Merci pour votre réponse !